

CINÉMA

Le domaine Cinéma est constitué de films de fiction produits par l'industrie audiovisuelle internationale, de BO (bandes originales de films sur CD), ainsi que d'ouvrages documentaires consacrés au cinéma et à la production audiovisuelle.

La collection s'adresse aux adultes et aux adolescents à partir de douze ans, amateurs et passionnés ou simplement curieux de découvrir les richesses de la production audiovisuelle.

Elle propose un panorama du cinéma des origines à nos jours, avec une attention particulière portée sur les talents émergents ainsi que sur les œuvres classiques et les réalisateurs reconnus. Le responsable du domaine fait ainsi la distinction entre les achats qui relèvent de l'actualité contemporaine (postérieurs à 2005) et ceux qui relèvent du cinéma de répertoire (antérieurs à 2005).

Elle couvre l'ensemble du cinéma mondial que nous divisons, dans notre politique d'acquisition, en 4 zones géographiques : cinéma français, américain, européen et cinéma d'autres pays. Une attention particulière est accordée à la production nationale française.

Le fonds rend également compte de l'évolution de la production audiovisuelle, dans la grande variété des formes et de genres qui le constitue (cf. liste des genres en annexe) ; les films à caractère pornographique sont légalement exclus du champ de nos acquisitions.

Composante essentielle de la dramaturgie cinématographique, les bandes originales ou musiques de film sont représentées par une collection de CD répartie sur l'ensemble du réseau.

La part de la collection consacrée aux documentaires sur le cinéma est volontairement restreinte ; elle est composée majoritairement d'ouvrages de références et complétée par diverses ressources spécialisées, qui se réfèrent à l'actualité cinématographique ou approfondissent des thèmes ou genres spécifiques. Les magazines, dossiers numériques et autres sélections du web (sites et blogs) assument principalement cette fonction de complémentarité avec le fonds monographique.

Une offre de vidéos à la demande vient également enrichir les collections physiques. Directement accessible sur le portail de la médiathèque, elle permet aux adhérents de visionner à distance le programme de leur choix parmi les 4500 propositions d'ARTE (séries, documentaires, spectacles, concerts) et d'UniversCiné (cinéma contemporain et classique). Chaque vidéo est visible en streaming et téléchargement, dans la limite du quota de 4 prêts mensuels par adhérent, tel qu'établi par la médiathèque. Ce service est adapté aux supports nomades (tablettes et smartphones).

L'obligation d'octroi des droits de prêt spécifiques au support DVD, qui en augmente sensiblement le coût, nous contraint à plafonner le prix d'achat du document à 50€. Cette contrainte juridique peut également entraîner un surcroît de temps de mise à disposition des films dans les médiathèques, soit en moyenne 4 mois d'écart avec la date de sortie en salle.

A titre plus ponctuel (pour accompagner des actions culturelles), la médiathèque s'acquitte de droits vidéographiques de consultation sur place, limités à un public restreint et sans qu'il soit fait usage d'une publicité extérieure.

Il est à noter que les suggestions d'achat font l'objet d'une analyse et d'une réponse rapide dans un délai maximum de 8 jours, sur les mêmes critères et contraintes de sélection que les acquisitions courantes : qualité du contenu, adéquation à la demande, conformité aux orientations de développement de la collection, coût, disponibilité éditoriale et obligations légales.

Dans le but de proposer aux adhérents une collection régulièrement renouvelée et mise à jour, la fréquence d'achats est particulièrement soutenue (2 à 3 commandes mensuelles, réalisées en moyenne entre janvier et novembre). Le responsable du domaine veille à répartir la collection de façon cohérente sur l'ensemble des sept sites du réseau, et à les alimenter équitablement en nouveautés.

En considération d'un certain nombre de critères (succès public, audience critique et activité de prêt) certains titres peuvent faire l'objet d'un achat en plusieurs exemplaires. Une règle d'exemplarisation a été précisément définie en ce sens, qui contribue à l'élaboration d'une politique documentaire raisonnée et contextuelle. Notons que dans ce cadre, le plafond est porté à 7 exemplaires, soit un nombre équivalent à la totalité des sites du réseau.

Le désherbage de l'ensemble de la collection se produit une fois par an. Il prend en compte le degré d'usure et le niveau d'activité de prêts des documents. Les DVD, CD ou livres physiquement endommagés ont rebutés et, le cas échéant, rachetés. Les documents qui ne rencontrent pas ou plus leur public sont également retirés du fonds, à l'exception des œuvres majeures, pour lesquelles il peut être décidé de conserver un exemplaire unique sur le réseau.

La médiation et la promotion de la collection cinéma sont réalisées de façon active et continue, tant au sein des pôles Art, musique, cinéma qu'au moyen du portail, qui diffuse coups de cœur, top 5 et autres nouveautés les plus attendues. Depuis 2017, un nouveau dispositif, dénommé « Clap! » (conférences thématiques sur le cinéma, animées par un intervenant dans le cadre de l'actualité culturelle du territoire Istres Ouest Provence) met également à l'honneur les multiples ressources de notre collection en réseau.

ANNEXE

Liste des mots matières des genres cinématographiques

Film biopic	Film peplum
Film Bollywood	Film policier
Film catastrophe	Film road movie
Film comédie	Film thriller/suspense
Film comédie dramatique	Film western
Film comédie musicale	Film de guerre
Film comédie romantique	Film de science fiction
Film d'action	Film dramatique
Film d'animation	Film drame social
Film d'arts martiaux	Film fantastique
Film d'aventures	Film historique
Film d'épouvante (= Film gore)	Film manga
Film d'espionnage	
Film d'horreur	